

N° de l'acte : 021D_2025
Nomenclature : 9.1
Date de convocation : 5 mars 2025
Publication numérique le : 16.03.2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 mars 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le onze mars à 20h30 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Laurent Chérubin.

Nombre des membres afférents au conseil municipal en exercice : 26 membres

Présents :

Jean-Louis Astor, Fabrice Baudeau, Pierre Bouissou, Élodie Cambou, Guy Cassé, Éric Cherdo, Laurent Chérubin, Renaud Dardel, Henri De Ferluc, Lauriane Garcia, Laurent Gonzalez, Sandrine Lassus, Serge Milhet, Christelle Paillé, Marc Prido, Karine Rovira, Claire Séverac

Absents et excusés :

Anne Faures, Laure Frenco Rosso, Cécile Gomiéro-Alibert, Kelly Lacroix, Gérald Monio, Anne Vincent

Absents ayant donné procuration :

Fathi Aïdli à Laurent Chérubin
Claire Fabre à Henri De Ferluc
Cécile Laur à Éric Cherdo

Nombre de votants : 20

Pouvoirs : 3

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20 Sans participation : 0

OBJET : Renouvellement de la convention territoriale globale (CTG) -
2025/2029

M. Pierre Bouissou a été élu secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Vu l'arrivée à échéance de la CTG actuelle au 31 décembre 2024

Vu la nécessité de renouveler la Convention Territoriale Globale pour une durée de 5 ans

Vu la délibération du conseil de communauté du Sicoval en date du 09/12/2024 relative au renouvellement de la CTG (2025/2029)

Considérant qu'il est demandé aux communes d'émettre un avis sur le renouvellement de la CTG (2025/2029)

Vu les motifs exposés ci-après par Monsieur le maire,

En mars 2020, la communauté d'agglomération du Sicoval, ses 36 communes et la Caf de la Haute-Garonne signaient pour 5 ans la convention territoriale globale (CTG).

Pour rappel, la CTG est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la complémentarité des actions répondant aux besoins éducatifs et sociaux des habitants d'un territoire.

Elle se concrétise par la signature d'un accord entre la Caisse d'Allocations Familiales et une collectivité territoriale auquel peuvent être associés d'autres partenaires institutionnels et associatifs.

Elle s'appuie sur le Projet social de territoire (PST) qui s'inscrit dans une dynamique participative et qui définit les orientations de développement adaptées aux réalités du territoire.

Elle vise la coopération entre les acteurs pour une politique sociale et familiale globale dans le respect des domaines d'intervention de chacun. Ce document cadre permet d'acter l'engagement des parties prenantes dans la réponse aux besoins des habitants.

L'élaboration de la CTG du Sicoval en 2019 a été appréhendée dans la continuité des contrats enfance jeunesse, et son positionnement s'est centré sur les thématiques des services aux familles relevant du financement de la CAF. L'enjeu transversal du numérique y a été ajouté permettant de travailler avec un réseau d'acteurs élargi.

En 2020, 3 axes stratégiques ont été retenus et traduits en 31 fiches actions portées par la DPEDUC et la DPPE de l'Agglomération :

1. Le partenariat pour partager, relier et fédérer les acteurs des politiques éducatives
2. La cohésion sociale pour soutenir le vivre ensemble, l'appartenance au territoire et l'entraide auprès des plus fragiles
3. Les usages du numérique pour donner du sens, soutenir le lien social et préparer l'avenir

Arrivant à échéance au 31 décembre 2024, la CTG doit être renouvelée pour les 5 prochaines années (2025-2029).

Les élus communautaires en charge des politiques sociales ont initié dès 2023, avec l'appui de la DGA Action et cohésion sociale et de l'ensemble de ses directions, un travail autour d'un projet social de territoire renouvelé. Il a été l'occasion de réaffirmer les valeurs politiques fortes qui sous-tendent ce projet :

- Réduire les inégalités sociales et territoriales dès le plus jeune âge
- Rendre accessibles nos services sur l'ensemble du territoire intercommunal
- Favoriser la mixité sociale, le vivre ensemble, la tolérance, l'ouverture sur le monde, l'égalité femmes-hommes, la lutte contre toutes formes de violences

Cette démarche a été progressivement enrichie avec l'ensemble des acteurs parties prenantes :

- Auprès des habitants, avec la réalisation d'une grande enquête portant sur les niveaux de connaissance et de satisfaction des services et sur les besoins sociaux de la population.
- Avec tous les acteurs du territoire, au travers de l'animation de rencontres territoriales sur 4 bassins de vie pour un croisement des regards et des représentations sur les grands enjeux du territoire. Elles ont permis de

rassembler 112 participants - politiques, techniques et partenariaux - au sein d'ateliers d'échange. Un portrait de territoire a été réalisé en soutien de ces concertations pour ancrer au mieux le projet dans la réalité socio démographique du territoire et de ses grandes évolutions.

La journée partenariale du 18 juin autour du Projet social de territoire a aussi permis de partager les conclusions du diagnostic social, de se projeter collectivement sur les transformations attendues du territoire et de commencer à travailler en transversalité sur des pistes d'actions pour répondre aux enjeux saillants. Il a été un moment fort de la démarche participative et transversale du renouvellement du projet social de territoire.

Cette démarche a conduit à l'élaboration d'un projet partagé sur le territoire qui fixe les ambitions pour la qualité de vie des habitants.

Le choix a été fait, dans le cadre de ce renouvellement, d'élargir le périmètre de la CTG en termes de :

- Politiques publiques, c'est-à-dire qu'elles dépassent les seules thématiques éducatives pour inclure toutes les politiques sociales et, au-delà, faire les liens utiles avec les politiques de développement territorial de l'agglomération (habitat, environnement, mobilité), de façon à pouvoir répondre à l'ensemble des besoins sociaux des habitants

- Partenaires associés avec un élargissement des signataires, en particulier avec l'engagement du Conseil départemental de la Haute-Garonne, et peut être à l'avenir d'autres partenaires.

Ce positionnement doit se traduire à la fois dans le choix d'orientations stratégiques transverses pour des politiques sociales plus intégrées, et dans l'opérationnalité du plan d'actions avec la contribution de l'ensemble des signataires au-delà des services de l'Agglomération.

La CTG devient ainsi le cadre transversal de la stratégie sociale territoriale et un véritable levier de coopérations pour la mise en œuvre du projet au bénéfice des habitants.

Aujourd'hui, les conclusions du diagnostic social de territoire amènent à proposer une structuration de la CTG 2025-2029 en 4 axes stratégiques et 11 orientations, se déclinant de la manière suivante (axes et orientations validés en conseil de communauté du SICOVAL par délibération en date du 09/12/2024 relative au renouvellement de la CTG (2025/2029) :

▪Axe 1 : Faciliter le parcours usager

1.1 Assurer l'accessibilité de l'information et des services

1.2 Mettre en réseau les acteurs pour une réponse cohérente et coordonnée aux usagers

1.3 Lutter contre le non-recours aux droits

▪Axe 2 : Agir pour la solidarité à travers l'offre et la qualité des services

2.1 Adapter l'offre de services aux besoins des publics ciblés

2.2 Renforcer les coopérations dans l'observation et l'anticipation des besoins des habitants

2.3 Renforcer l'attractivité des métiers et accompagner leurs évolutions

▪Axe 3 : Favoriser le vivre ensemble et la participation des habitants

- 3.1 Créer les conditions d'une vie locale dynamique et créatrice de lien social
- 3.2 Encourager l'engagement des habitants

▪Axe 4 : Accompagner une transition écologique solidaire

- 4.1 Lutter contre la précarité énergétique de l'habitat
- 4.2 Favoriser l'appui à la mobilité sur le territoire pour tous les publics, par le maillage et la diversification des transports
- 4.3 Améliorer la qualité alimentaire des restaurations collectives en lien avec le Projet alimentaire du territoire

Au regard de la délibération du conseil de communauté du SICOVAL concernant le renouvellement de la Convention Territoriale Globale définissant 4 axes stratégiques et 11 orientations,

Compte tenu de fait que les communes sont signataires à part entière de la Convention Territoriale Globale.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de son président, délibère et décide :

- de valider l'architecture de la CTG 2025-2029 (axes & orientations)
- d'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à signer les actes afférents à ce dossier
- d'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à faire toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

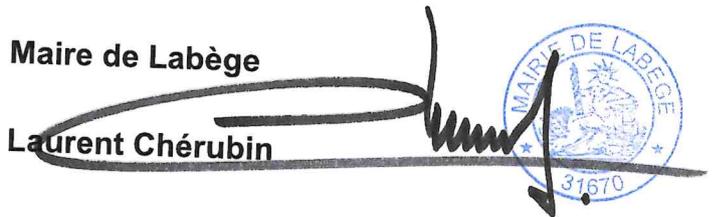
Le secrétaire de séance

Pierre Bouissou



Maire de Labège

Laurent Chérubin



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LABEGE (31)
Utilisateur : WEB DELIB APPLICATION

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **021D_2025**
Objet : **Renouvellement de la convention territoriale globale (CTG) - 2025/2029**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2025-03-11 00:00:00+01
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique : 031-213102544-20250311-021D_2025-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 031-213102544-20250311-021D_2025-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D_6837.pdf Nom métier : 99_DE-031-213102544-20250311-021D_2025-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	61.2 Ko
Annexe (Document d'orientation et d'objectif) Nom original : SC20241230 Renouvellement CTG 2025 2029.pdf Nom métier : 21_DO-031-213102544-20250311-021D_2025-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	134.1 Ko
Annexe (Document d'orientation et d'objectif) Nom original : Delibdu9.12.pdf Nom métier : 21_DO-031-213102544-20250311-021D_2025-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	81.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 mars 2025 à 16h56min34s	Dépôt initial

En attente de transmission 13 mars 2025 à 16h57min32s
Transmis 13 mars 2025 à 16h57min39s
Acquittement reçu 13 mars 2025 à 16h57min43s

Accepté par le TdT : validation OK
Transmis au MI
Reçu par le MI le 2025-03-13